

**VILLE DE SAINT-GEORGES RECRUTE
DES POMPIERS(ÈRES) À TEMPS PARTIEL
POUR LE SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE**

Ville de Saint-Georges, métropole de la Beauce, qui compte plus de 34 000 citoyens, est reconnue comme l'une des villes les plus dynamiques au Canada. En constante croissance, Saint-Georges fait figure de meneur et est l'un des grands employeurs de la région.

Vous avez à cœur la sécurité de votre communauté? Vous êtes rigoureux, engagé et prêt à relever des défis? Joignez les rangs du Service de sécurité incendie à titre de pompier(ière) à temps partiel! En tant que membre de notre équipe, vous jouerez un rôle essentiel dans la protection des citoyens en intervenant lors d'incendies, de situation d'urgence et en participant aux efforts de prévention.

VILLE DE SAINT-GEORGES VOUS OFFRE :

- ✓ Une rémunération et des avantages sociaux selon la convention collective des pompiers;
- ✓ Une prime de garde externe à l'heure;
- ✓ La possibilité d'effectuer de la garde interne;
- ✓ La chance de travailler dans une toute nouvelle caserne où la santé et la sécurité est à l'avant-plan;
- ✓ Une expérience de vie;
- ✓ La possibilité de relever des défis, d'aider la communauté et d'être au cœur de l'action;
- ✓ La possibilité de faire partie des équipes spécialisées (sauvetage nautique, sauvetage hors route, et désincarcération);
- ✓ Un centre de formation, des équipements et une flotte de véhicules incendie munie des plus récentes technologies.

LE RÔLE ET LES RESPONSABILITÉS DU POSTE:

- ✓ Exécuter des activités de lutte contre les incendies et effectuer des visites de prévention des incendies;
- ✓ Prêter assistance dans d'autres situations d'urgence;
- ✓ Assister aux sessions de formation et aux entraînements requis;
- ✓ Voir à l'entretien des équipements;
- ✓ Accomplir toutes autres tâches connexes à la demande de son supérieur.

LES QUALIFICATIONS RECHERCHÉES POUR LE POSTE :

- ✓ Détenir un diplôme d'études professionnelles (D.E.P) en sécurité incendie ou la formation Pompier II de l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ) ou s'engager à suivre la formation Pompier I et Pompier II d'une durée de 2 ans après l'embauche;
- ✓ Détenir un permis de conduire valide (classe 5);
- ✓ Détenir un permis de conduire classe 4A sera considéré comme un atout;
- ✓ Être disponible à répondre aux appels d'urgence et être présent aux entraînements;
- ✓ Être disponible à effectuer de la garde externe;
- ✓ Être disponible à faire des périodes de garde interne (en caserne) de jour et de nuit;
- ✓ Être jugé(e) apte physiquement à exercer le métier de pompier à la suite d'un examen médical attesté par un médecin désigné par la Ville et d'un examen physique;
- ✓ Être résident(e) de Saint-Georges;
- ✓ Démontrer des aptitudes pour le travail d'équipe.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le **DIMANCHE 26 AVRIL 2026** par courriel à emploi@saint-georges.ca ou en ligne au <http://www.saint-georges.ca/emploi/#candidature>.

La Ville de Saint-Georges applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et les candidatures des femmes, des autochtones, des minorités visibles, des minorités ethniques et des personnes handicapées sont encouragées.